

SOLIDARITÉ

Journée mondiale du refus de la misère

Mercredi 17 octobre

« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un droit sacré » (J. Wresinsky/fondateur du mouvement ATD-Quart Monde). Depuis plusieurs années, le 17 octobre est la Journée mondiale du refus de la misère. Face à l'augmentation de la pauvreté, tant dans notre pays qu'au niveau mondial, il est important que des citoyens se mobilisent pour affirmer qu'il y a urgence à redéfinir et à mettre en œuvre de nombreuses priorités en matière de lutte contre la pauvreté.

A cette occasion, un manifeste a vu le jour : il s'agit de la Déclaration de la Solidarité. Quatre organisations se sont mobilisées pour la diffuser dans la partie francophone du pays : ATD Quart-Monde, Luttes Solidarité Travail, Amnesty International Belgique et Vivre

Ensemble. Elles proposent à tous les citoyens de signer cette déclaration, celle-ci sera remise le 17 octobre à des organisations internationales. De cette manière, les autorités recevront un message fort demandant de poursuivre et de renforcer les politiques de lutte contre la pauvreté. C'est aussi, à titre personnel, affirmer sa solidarité avec les plus pauvres. Si vous désirez prendre connaissance du texte de la déclaration, vous pouvez vous rendre sur le site www.mouvement-1st.org/2007-10-17. Par ailleurs, si vous le désirez, vous pourrez encore signer cette déclaration place Kegeljan à Namur (devant le Parlement Wallon) le 17 octobre Car LST-Namur y organisera une action spéciale « refus de la misère » pendant toute la journée. **A.D.**

Rens. : LST-Namur
081/22.15.12